



INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Nom de la compétition : Finn Malouine
Dates complètes : 27 et 28 septembre 2025
Lieu : Baie de Saint Malo - Mise à l'eau : Port des SABLONS
Autorité Organisatrice (AO) : S.N.B.S.M.
Grade : 5 A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*.
- 1.2 Les prescriptions nationales et ou sanitaire de vigueur au début de l'épreuve
- 1.3 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra
- 1.4 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.
- 1.5 L'annexe T s'applique

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Conformément à la RCV 90.2(c), des modifications orales aux IC pourront être faites sur l'eau. Un arbitre ou un membre de l'autorité organisatrice (OA) les communiquera à chaque équipage.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est la salle municipale sous l'atterrage

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à l'atterrage.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne peut pas être fait moins de 10 minutes après l'affaler de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Samedi 27 septembre 2025 :

09:00 – 11:30 : confirmation des inscriptions

13:30 : Premier signal d'avertissement

A suivre pot d'ouverture à l'atterrage

Dimanche 28 septembre

10h30 : premier signal d'avertissement

16h environ : dernier signal d'avertissement

A suivre cérémonie de clôture et remise des prix à l'atterrage

- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon de Classe FINN

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Le signal définissant le parcours à effectuer sera donné sur le bateau comité par une flamme du numéro de parcours (flamme 1 pour le parcours 1 / flamme 2 pour le parcours 2).

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Bateau Comité Bouée conique orange	1 Bouée conique orange 2 et 3 Bouées cylindriques Jaunes	Bouée conique Orange

11. LE DÉPART

- 11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la bouée conique orange à l'extrémité bâbord.
- 11.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).
- 11.3 La règle C.1.1.(1) des Règles de Classe de la Classe Finn (dérogations à la RCV 42) pourra s'appliquer si les conditions de vent le permettent (au moins 10 nœuds établis). Les pavillons utilisés seront le pavillon « O » pour autoriser et le pavillon « R » pour annuler l'autorisation. La non-application éventuelle de cette règle ne pourra faire l'objet de réclamation de la part d'un concurrent. Ceci modifie RCV62.1(a).

12. L'ARRIVÉE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

13. SYSTEME DE PENALITE

- 13.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 14.1 le temps cible est de 40 minutes et le temps limite pour finir pour le 1^{er} et de 60 minutes
- 14.2 Les bateaux ne finissant pas dans les 10 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et finit seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2) (si autre système il est donné en **annexe**)
- 14.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

15. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 15.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 15.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'Atterrage.
- 15.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à l'atterrage. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

16. CLASSEMENT

- 16.1 **1** course doit être validée pour valider la compétition.
- 16.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général sera le total de ces courses.
- (b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ces courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

17. REGLES DE SECURITE

- 17.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place à la salle municipale sous l'Atterrage
- 17.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

18. ACCOMPAGNATEURS

- 18.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonnés ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 18.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 18.3 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

19. EVACUATION DES DETRITUS

- Les détritres doivent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs afin d'être jetés dans les poubelles de tri à terre.

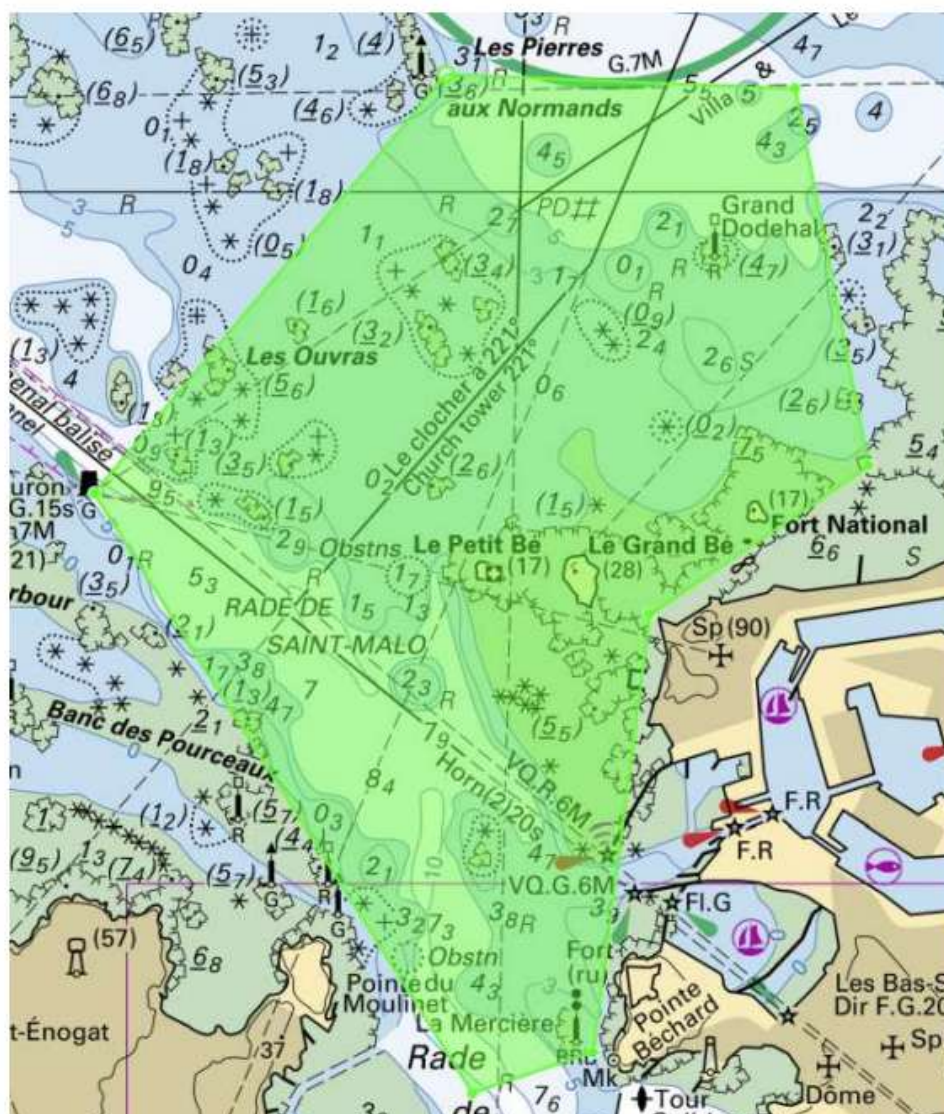
20. **PRIX**
Des prix seront distribués au 3 premiers.

Président du comité de course : Yann Leroux
Comité de course stagiaire : Raphaël Petitjeannot

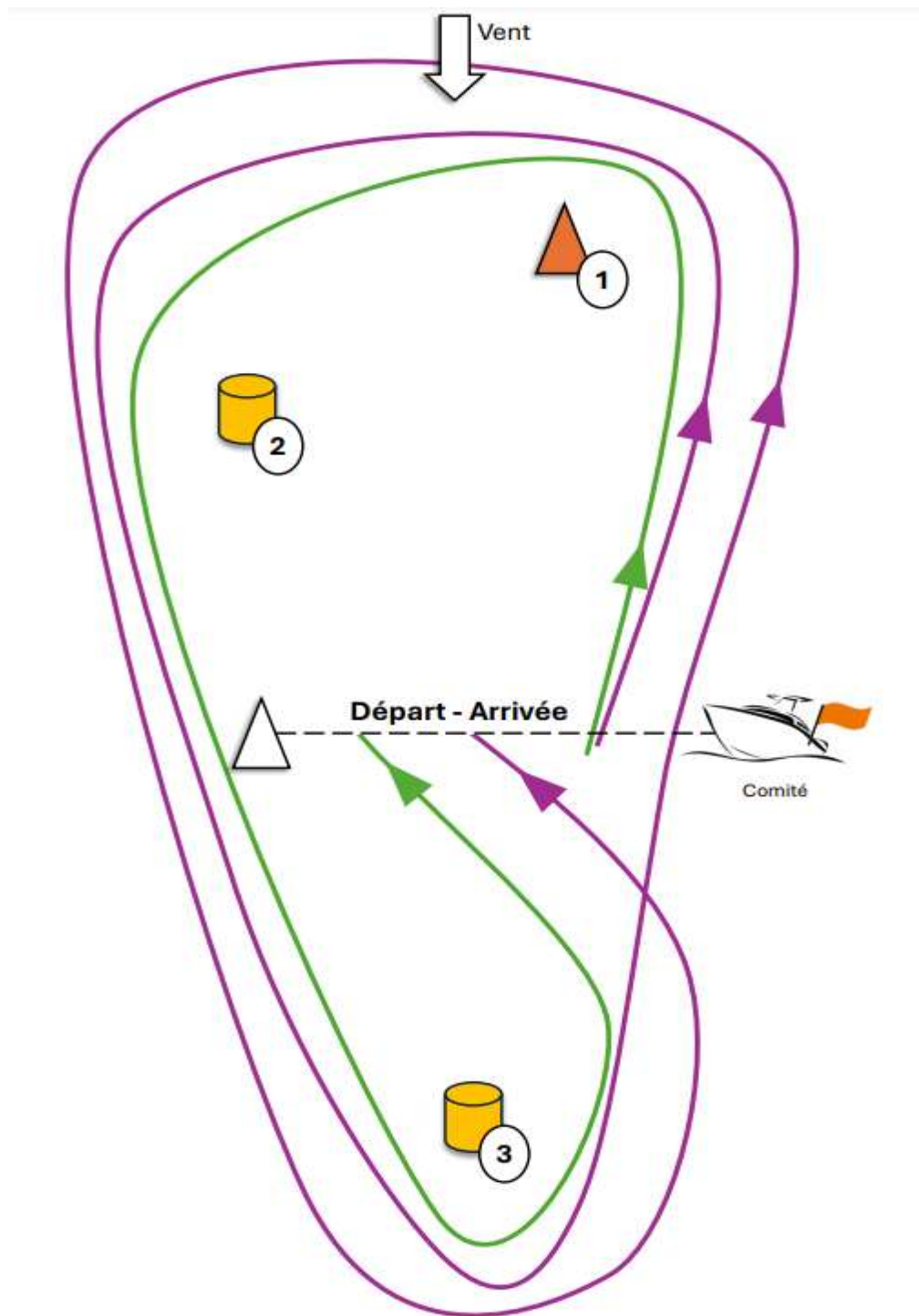
Président du jury : Mathilde Leroux

ANNEXES

ZONE DE COURSE



PARCOURS



- **Parcours 1** : D – 1 – 2 – 3 – A (passage des bouées 1-2-3 à bâbord)
- **Parcours 2** : D – 1 – 2 – 3 – 1 – 2 – 3 – A (passage des bouées 1-2-3 à bâbord)

MARÉE

